

LES

SEIGNEURS DU PLESSIS-BRION

AU XVIII^e SIÈCLE

La jolie route qui mène de Compiègne à Ribécourt par la rive gauche de l'Oise, s'éloigne d'abord de cette rivière, pour gagner l'Aisne qu'elle passe à Choisy-au-Bac, puis pénètre dans les bois qui bordent la forêt de Laigue. Au sortir du couvert, elle entre dans le coquet village du Plessis-Brion.

Brusquement, les maisons cessent d'arrêter les regards d'un côté comme de l'autre. A gauche, l'Oise se rapproche dans une courbe gracieuse et vient presque effleurer la route ; à droite, au delà d'un saut-de-loup et d'une pelouse d'une soixantaine de mètres de largeur, se dresse le château du Plessis-Brion, construction en briques et pierres du début du xvi^e siècle, affectant déjà, dans les ornements des croisées et des lucarnes, les élégances de la Renaissance, tandis que les deux tours massives qui le flanquent, leurs créneaux, leurs gargouilles, les simulacres de machicoulis de la corniche, rappellent l'appareil sévère et guerrier de la féodalité.

Au milieu de la façade, au-dessus du perron et de la porte d'entrée, s'accroche un balcon à rampe en fer forgé. Par qui cette ferronnerie Louis XV a-t-elle été installée sur cet ensemble sévère ?

En s'approchant, on lit très clairement au centre du dessin trois lettres entrelacées, deux R et un M. Aucune couronne, aucun signe héraldique n'indique la qualité de

celui qui plaça ainsi en évidence ses initiales sur l'antique manoir.

On pourrait en conclure que le seigneur du lieu à cette époque ne tenait pas le domaine de ses ancêtres, que c'était plutôt un récent acquéreur, quelque financier ou fermier général. L'erreur ne serait pas énorme, car dame Rose-Michelle Raquet, qui se plut à orner (d'aucuns disent à gâter) l'architecture primitive du Plessis-Brion, était la nièce d'un fermier général nommé Romanet.

Cet excellent oncle laissa une bonne partie de ses biens à sa jeune parente. Rose-Michelle n'était pas alors une grande dame. Fille d'un maître-couvreur de Langres, elle avait commencé d'abord par être actrice ; mais il semble que, les revenus de son art s'ajoutant au patrimoine qu'elle avait recueilli des Raquet, elle avait déjà acquis une aisance, qu'il serait peut-être téméraire de qualifier d'honnête.

Quoi qu'il en soit, il lui prit la fantaisie de sortir de roture. Donc, en 1706, à 25 ans si l'on en croit son contrat de mariage, à 30 d'après son acte de naissance, encore dans tout l'éclat de sa beauté et déjà en possession d'une jolie fortune, elle tourna la tête à un mousquetaire du roi de bonne noblesse, d'âge mûr et de peu de fortune.

Monsieur de Belaval¹ avait cinquante ans sonnés quand il donna son nom à l'ancienne actrice. Celle-ci lui accorda en échange, « une donation en toute propriété, de tous les biens meubles acquêts et conquêts immeubles, et même de ses propres, en cas de survie des enfants ». Cette dernière clause se trouva nulle faute d'objet, car aucune progéniture ne vint couronner la flamme des deux époux.

Le contrat porte également qu'aucune communauté de biens n'existera entre les conjoints. Cela permet d'en conclure que l'avoir du noble officier ne dépassait pas, si même il l'égalait, le chiffre de ses dettes.

1. François de Belaval, écuyer, mousquetaire du Roi de la première compagnie, avait épousé en premières noces Marie Favrel. De ce mariage naquit un fils qui prit le parti des armes, il survécut à son père, on ignore ce qu'il est devenu.

Devenue madame de Belaval, Rose-Michelle Raquet voulut achever son œuvre et s'enquit d'un domaine seigneurial à vendre. Ce fut en 1714, lorsque déjà s'avancait son trentehuitième printemps, qu'elle acheta la terre du Plessis-Brion de dame Elisabeth Dru, veuve de Etienne Hardi Duplessis, en son vivant trésorier de l'extraordinaire des guerres. Il y avait seulement trois ans que le défunt s'était rendu acquéreur de ce bien, qu'il laissait du reste dans un état de délabrement complet. Aussi fut-ce moyennant un prix total de 90.000 livres que la fille du maître-couvreur de Langres, devint Dame du Plessis-Brion, Montmacq et Tailleped.

Rose-Michelle Raquet était maintenant en possession d'un nom, d'un domaine et d'une belle fortune ; mais si son ambition était satisfaite, son bonheur n'était pas parfait, et ainsi que Faust qui dédaigne séparément la gloire, la puissance et la richesse, il lui fallait un trésor qui les contint tous : la jeunesse ! Nous allons la voir apparaître sous les traits d'un jeune homme de 27 ans, Jean-Nicolas Matigny de la Boissière. Etant donné le rôle qu'il va jouer, il est nécessaire de le faire connaître.

Son extrait baptistaire du 30 mai 1686 porte qu'il est fils de monsieur Nicolas Matigny, changeur pour le roi, et dans le certificat du sieur d'Hozier, garde de l'Armorial général de France, le sieur Matigny père est qualifié conseiller du roi, changeur général de la prévôté et vicomté de Paris.

Le jeune Matigny était lié intimement avec plusieurs familles respectables, en particulier avec celle du sieur Le Noir, conseiller du roi, lieutenant particulier au Châtelet. Il était dans cette maison comme dans la maison paternelle, et il ne venait pas une fois à Paris qu'il n'allât y loger.

Il fut pourvu de bonne heure d'une charge de juré crieur.

A quelle époque et dans quelles circonstances fit-il la connaissance du ménage Belaval ? C'est ce qu'on ignore, mais il est probable néanmoins que la fréquentation assidue commença à Paris où habitaient les époux, quelque temps avant l'acquisition de la terre du Plessis-Brion.

Quoique homme de robe, Matigny qui n'aimait pas laisser les choses traîner en longueur, agit en vrai mousquetaire et bientôt l'intimité était si grande, qu'il partageait à Paris le domicile et la table des sieur et dame de Belaval. On fit ensemble le voyage de Paris au nouveau domaine et là on constata qu'avant de songer à l'habiter, il fallait des soins et des travaux, que les époux, avec leur peu d'expérience, étaient incapables de prendre et d'exécuter. Intelligent, adroit, ayant déjà l'habitude des affaires, Matigny leur proposa de leur servir de régisseur en apparence désintéressé, mais, déjà séduit par l'étendue et l'agrément du nouveau domaine, il forma le projet de se l'approprier, et son industrieuse imagination lui ouvrit le chemin pour arriver à son but.

N'ayant pas encore hérité de son père et de sa mère, qui vivaient tous deux à cette époque, Matigny n'avait pour toute fortune que sa charge de juré crieur. Néanmoins il proposa à la dame de Belaval un troc de fortunes. Tout autre aurait craint d'offrir pour des biens considérables et parfaitement établis, de vagues espérances ; mais Matigny était assuré du succès de sa proposition, il s'était rendu maître de la confiance de cette femme, au point qu'elle n'avait plus rien à lui refuser.

Cependant la donation faite au mari par le contrat de 1706 était un obstacle difficile à vaincre. Matigny imagine que l'autorisation du sieur Belaval suffit à sa femme pour la validité d'une donation. Il achète cette autorisation dont on fixe le prix à 8.000 livres. De bonnes raisons ne permettent pas à Matigny de payer argent comptant. Par acte du 11 février 1715, il crée une pension viagère de 800 livres au profit du vieillard. Dans cet acte, le jeune homme prend la qualité de bourgeois de Paris, ne déclare d'autre domicile que celui du sieur Belaval et ne donne pour cause de sa générosité, que la bonne amitié qu'il porte à ce faible sexagénaire.

Le lendemain 12 du même mois, la dame de Belaval autorisée de son mari et ce même Matigny qui prend encore

la qualité de bourgeois de Paris, en indiquant le même domicile que ceux avec lesquels il contracte, se font donation mutuelle. La donatrice cède la propriété de toutes les terres, avec un mobilier considérable et des actions sur la Compagnie de la Chine ; Matigny apporte une charge de juré crieur dont il était revêtu, estimée par lui 34,000 livres, plus 20.000 livres qu'il certifie avoir en argent comptant et dont il promet de faire et justifier l'emploi. Au reste, ces actes annonçaient le motif qui les inspirait aux parties, c'était leur estime respective, dont ils voulaient se donner les marques essentielles.

Monsieur et Madame de Belaval s'étaient retirés au commencement de 1715 au Plessis-Brion, Matigny les y accompagna bien entendu et remplit dans la maison les fonctions de régisseur.

L'année suivante, en 1717, parut un singulier gage de l'estime réciproque de Matigny et de la dame de Belaval. Il survint au premier un bâtard, dont la seconde ne paraît pas avoir nié la maternité, et qui, pendant 19 ans qu'il vécut, porta ostensiblement le nom de Matigny du Plessis-Brion.

Au mois de février 1720, la dame de Belaval loua un appartement rue des Prouvaires à Paris, où Matigny vint la rejoindre au mois d'avril suivant. Le sieur de Belaval était resté seul au Plessis-Brion ; enfin son épouse y revint avec son amant.

Pendant son séjour à Paris, Matigny s'était fait recevoir avocat, mais en même temps il avait acheté la charge de Lieutenant de la maîtrise de Laigue. Cette charge rendait jusqu'à un certain point moins extraordinaire sa présence au Plessis-Brion, où il habitait constamment quand ses fonctions ne l'appelaient pas ailleurs.

Quoique le sieur de Belaval ne jouit pas dans la maison d'une grande considération, et qu'il ne fut pas sur ce qui s'y passait d'une curiosité fort incommode, sa présence cependant ne laissait pas d'empêcher sa femme et Matigny de se donner à leur gré des preuves de cette estime respective, source des actes de générosité qu'ils avaient passé réciproquement ensemble.

Moitié par persuasion, moitié par contrainte peut-être, on reléguâ le bonhomme dans une des tours du château.

La dame de Belaval et Matigny occupaient à l'autre extrémité le même appartement composé de deux chambres contiguës ayant une porte de communication.

Il ne paraît pas vraisemblable que le sieur de Belaval ait été réellement prisonnier dans sa tour. Ce qui a pu donner créance à cette légende, dont on parle encore quelquefois dans le pays, c'est qu'un an ou dix-huit mois avant sa mort, il ne pouvait plus marcher et ne sortait point de son appartement, où l'on faisait porter tout ce qui lui était nécessaire.

Voici quelques échantillons des histoires qui coururent dans le village après la mort du sieur de Belaval.

Une femme Lépine raconte que dans le temps qu'il était dans cette tour, elle allait souvent lui porter à manger ; lorsque c'étaient des morceaux de viande de veau ou de mouton, il disait qu'il n'en voulait pas, se refusant de manger les restes du sieur de Matigny et de la robe noire. C'est ainsi qu'il appelait le curé du lieu. Il ne prenait alors que du pain et du vin ; il ne mangeait que lorsqu'on lui apportait des pièces entières telles qu'un pigeon, un poulet ou un perdreau, et jurait perpétuellement contre le sieur de Matigny et sa femme.

Une autre personne affirme au contraire que le curé du Plessis-Brion ne voulait pas aller au château, à cause de la vie scandaleuse qu'y menait le sieur de Matigny avec la dame de Belaval, et de la captivité où ils tenaient le vieillard.

Il est bien difficile de discerner la part du vrai dans ces récits. Quoi qu'il en soit, le sieur de Belaval mourut au mois de janvier 1738, alors âgé de quatre-vingt-deux ans.

Homme sans énergie dans son ménage, faible de volonté, perclus de rhumatismes contractés au service, n'entendant rien à l'administration d'un domaine, mais pardessus tout époux d'une femme intrigante et dominatrice, il est facile de s'expliquer qu'on ait cherché à se passer de lui.

Qu'allait faire Matigny dans cette occurrence ? Il n'avait guère plus de cinquante ans, tandis que madame de Belaval en avait soixante-trois. Continuer la même vie, c'était s'exposer à perdre tout le bénéfice de ses intrigues. Aussi son parti fut-il bientôt pris ; il proposa à Madame de Belaval de l'épouser, sachant qu'il était en situation de n'éprouver aucun refus. Mais, avant d'avalier cette pillule un peu amère, Matigny, en homme avisé, voulut prendre des garanties pour l'avenir.

Il avait perdu son père en 1715. Du partage qu'il fit de sa succession avec la dame Houdin, sa sœur, il lui revint environ 50,000 livres. La succession de sa mère, ouverte en 1730, fut encore plus considérable, elle montait à 127,610 livres.

Possesseur d'une jolie fortune qui lui appartenait, cette fois, en propre, il acheta à Paris, peu de mois après la mort de Monsieur de Belaval, une charge de trésorier de France au bureau des Finances de Soissons. Le prix fut de 32,000 livres, dont 20,000 furent payés comptant. Le contrat d'acquisition porte : « Demeurant ordinairement au château du Plessis-Brion, près de Compiègne, étant de présent à Paris, logé en la maison de Monsieur le Noir, conseiller du roi, lieutenant particulier au Châtelet. »

Nous verrons tout à l'heure quelle conséquence heureuse eût pour Matigny l'acquisition de cette charge.

Le contrat de mariage du sieur de Matigny avec Madame de Belaval fut signé le 12 mai 1739, devant le même notaire qui avait reçu l'acte de 1715. Après la stipulation de communauté, on rappela la donation de 1715 et on approuva cet acte dans tout son contenu. Par une seconde disposition, les parties se donnèrent mutuellement ce qu'ils pouvaient avoir acquis. Ce mariage dura environ treize ans.

Le jeune Matigny du Plessis-Brion, fils bâtard du nouveau ménage, était mort le 3 juillet 1735, en se baignant dans l'Oise à Verneuil.

Enfin, l'épouse mourut sans enfants de cette seconde union le 8 mars 1752.

Matigny de la Boissière, armé de la donation de 1715, ratifiée par son contrat de mariage, se mit en possession de la totalité de la succession.

Rose-Michelle Raquet a joué le principal rôle pendant toute cette période de 1714 à 1752. Intelligente, ambitieuse et passionnée, elle imposait sa volonté, les autres la subissaient de gré ou de force. Au lieu d'un prisonnier dans les tours du château, il semble bien y en avoir eu deux. Quand on examine la disposition des lieux, on voit que Matigny, logeant au rez-de-chaussée de la tour du nord, était obligé de passer dans la chambre de madame de Belaval pour entrer dans la sienne : or, comme la chambre de la tour n'a pas d'issue à l'extérieur, cette dernière pouvait surveiller les allées et venues de son amant. Plus jeune que sa maîtresse de onze ans, sa passion dut se refroidir bien vite avec l'âge. Celle-ci, devenue jalouse, lui aura imposé cette cohabitation forcée. Autrement pour éviter les soupçons, il aurait été facile de loger Matigny dans une autre chambre du rez-de-chaussée.

Deux ordres de faits dominant toute cette histoire, intérêt du côté de Matigny, passion du côté de Madame de Belaval.

Dès le 8 décembre de l'année 1752, le sieur de Matigny contracta un second mariage avec la demoiselle Le Duc, fille du sieur Le Duc, trésorier de France à Soissons, qui paraît avoir été, dans cette charge, le successeur de son gendre. De ce second mariage sont issus un fils et trois filles.

— Ambroise-Hyppolite de Matigny de la Boissière, seigneur du Plessis-Brion, qui mourut à 14 ans, en 1771.

— Antoinette-Jeanne-Geneviève de Matigny de la Boissière, épouse de Gabriel des Forges, chevalier, seigneur de Vassens et Le Mesnil, près Blérancourt.

— Thérèse-Colette de Matigny de la Boissière, épouse de Charles-Louis-Antoine Le Carlier, chevalier, seigneur de Vélud, près Laon, chevalier de Saint-Louis.

— Angélique-Suzanne de Matigny de la Boissière, épouse de

Pierre Le Beau de Montour, capitaine au régiment de Bourgogne-Infanterie, près Marmande en Gascogne.

Le sieur de Matigny de la Boissière mourut âgé de 76 ans, le 28 février 1762.

Les détails de la vie de Rose-Michelle Raquet, successivement dame de Belaval et de Matigny, nous sont connus grâce à un curieux procès que ses héritiers ou soi-disant tels, intentèrent vingt ans après la mort de son second mari aux enfants de celui-ci, touchant les donations de 1713 et 1739. Ils perdirent leur procès et les trois filles de Matigny restèrent en légitime possession de la terre du Plessis-Brion. Cependant, puisque Matigny de la Boissière est dépeint par la partie plaignante, comme un homme de rien et un intrigant parvenu, il est bon de rétablir les faits.

En dehors des actes de l'état civil que nous avons cités, nous avons une autre preuve sur les lieux mêmes. Les registres de la paroisse de Thourotte constatent que le 26 octobre 1723, le sieur de Matigny a tenu un enfant sur les fonts baptismaux, avec Dame Anne Sauvaie, épouse de Messire Philippe Dandeville, gentilhomme d'une des premières maisons de la province. Comment une femme de qualité eut-elle consenti, à être la commère d'un homme, qui aurait passé publiquement pour un régisseur ?

Le sieur de Matigny et la dame de Belaval laissèrent dans le pays une mémoire fâcheuse. Peut-être y eut-il exagération chez leurs ennemis, mais ce qui a pu donner lieu à toutes les accusations portées contre eux, ce sont les innombrables procès qu'ils firent une fois mariés, aux habitants du village du Plessis-Brion. Les registres de la paroisse contiennent de curieux renseignements sur ces procès ; il faut avouer que Monsieur et Madame de Matigny y paraissent sous un bien vilain aspect.

Quoi qu'il en soit, si les acquisitions qu'ils firent ne furent pas toujours marquées au coin de la stricte probité, il n'en est pas moins vrai qu'à la mort de Monsieur de Matigny, le domaine du Plessis-Brion était dans un état florissant.

Il faut rendre à ce dernier cette justice, qu'il fut un

administrateur remarquable, tout au moins de ses biens propres.

La meilleure preuve, c'est que le domaine du Plessis-Brion acheté le 27 octobre 1714 par Madame de Belaval à la veuve Hardy Duplessis, la somme de 90.000 livres, fut revendu par les héritiers Matigny à Monsieur de Breda de Guisbert¹ le 28 avril 1787, la somme de 435.000 livres. Ainsi, par suite de soins et d'accroissements, le domaine avait presque quintuplé de valeur en 75 ans.

Plusieurs lieux dits rappellent encore aujourd'hui le souvenir des anciens possesseurs du château. Il existe dans les bois du Plessis-Brion une garenne Raquet et une garenne la Boissière.

Au château même, Rose-Michelle Raquet fit faire plusieurs modifications, d'abord le balcon dont nous avons parlé en commençant, ce qui permet de supposer qu'après son mariage avec Matigny, elle aura quitté l'appartement du rez-de-chaussée, pour prendre la grande chambre du milieu du premier étage.

On s'était toujours demandé la date exacte de la construction des deux petits bâtiments de forme si disgracieuse, élevés du côté de la cour.

La démolition récente du bâtiment sud est venu trancher la question. Sous la première marche de la porte qui donnait à l'extérieur, on a trouvé le 21 septembre 1906, une pierre où étaient gravées ces lignes : « Cette pierre a été posée par dame Rose-Michelle Raquet, épouse de Mon-

1. Jean-Nicolas-Marie baron de Breda de Guisbert, chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau, naquit le 29 août 1738, épousa : 1^o Marie-Anne Hamelin dont il n'eut pas d'enfants ; 2^o Marie-Thérèse-Renée de Lancry.

Il mourut à Senlis le 14 septembre 1788.

De ce second mariage sont issues deux filles mortes en 1794 et 1796.

Le domaine du Plessis-Brion devint donc la propriété de Madame de Breda de Guisbert, qui elle-même le laissa à sa nièce, Marie-Thérèse-Suzanne de Lamirault de Noircourt, femme de Antoine-Marie-Pierre de Breda. C'est ainsi que la terre du Plessis-Brion resta dans la famille de Breda.

sieur Jean-Baptiste-Nicolas de Matigny de la Boissière, Seigneur et Dame de ce lieu l'an 1741 ».

Le doute n'est donc plus possible, c'est bien Rose-Michelle Raquet qui fit élever ces constructions peu de temps après son second mariage, déjà âgée de 65 ans. Peut-être se rendait-elle compte alors de l'inconvénient d'un rez-de-chaussée, dont toutes les pièces se commandent. et voulut-elle le doubler aux deux extrémités.

Si ces bâtiments avaient été élevés plus tôt, l'infortuné Monsieur de Belaval n'aurait sans doute pas fini ses jours dans une tour.

Comte DE BRÉDA.
